



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 21 janvier 2019

À la une

À quelques jours de la deuxième journée nationale de lutte contre le sexisme (lire page 3), voilà un rapport qui tombe au bon moment. Le **Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE)** a publié le 17 janvier son 1^{er} état des lieux du sexisme en France, conformément à la mission confiée par la loi relative à l'égalité et la citoyenneté du 27 janvier 2017. Ce rapport a bénéficié des contributions de l'ONDRP, du CREDOC et de la DREES. Titré « 1^{er} état des lieux du sexisme en France : lutter contre une tolérance sociale qui persiste », cette étude rappelle que « le sexisme est une idéologie qui repose, d'une part, sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes, et d'autre part, c'est un ensemble de manifestations, des plus anodines en apparence aux plus graves (remarques, représentations stéréotypées, sur-occupation de l'espace... jusqu'à entrave à l'avortement, viols, meurtres...) ». Mais selon Danielle BOUSQUET, présidente du HCE : « Le sexisme, ce n'est pas une fatalité et ça n'a rien de naturel. C'est une idéologie mortifère, qu'il faut combattre avec vigueur ». Cette idéologie dangereuse est toujours d'actualité, indique le Haut Conseil, très répandue (les injures sexistes sont une violence au quotidien), et pourtant, encore très peu condamnée. Le rapport se penche en particulier sur un aspect du sexisme : l'humour. L'analyse sur un échantillon de sketches montre que plus de la moitié d'entre eux mobilise au moins un ressort sexiste. « L'humour sexiste a toujours beaucoup de succès à la radio et sur le web », reprend *France Info* sur son site. Le Haut Conseil à l'Égalité appelle au lancement d'un premier **Plan national contre le sexisme 2019-2022** qui porterait l'exigence d'une culture des droits et de l'égalité femmes-hommes reposant sur des mesures autour de cinq axes : une enquête d'opinion annuelle, des campagnes de sensibilisation, la condamnation des auteurs, l'accompagnement des victimes de sexisme en renforçant les financements des associations qui les accompagnent et une action publique exempte de tout sexisme.



Action gouvernementale

Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, s'est rendue à Montréal (Canada), les 15 et 16 janvier 2019, dans le cadre de la passation de la présidence du G7 entre le Canada et la France (veille du 20 décembre 2018). La lutte contre les inégalités sera la priorité de la présidence française, au premier rang desquelles l'égalité entre les femmes et les hommes. Marlène SCHIAPPA a présenté les grands axes des politiques publiques menées en France pour lutter contre les inégalités femmes-hommes ainsi que les grandes priorités de la présidence française à ce sujet. « Le Canada a posé des pierres et des bases importantes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, en créant un conseil consultatif sur l'égalité femmes-hommes (veilles des 27 avril et 18 juin NDR). Le président de la République, Emmanuel MACRON, s'est engagé à maintenir ce conseil consultatif. Nous allons amplifier sa composition et ses missions même, sur la base des échanges que nous avons eus avec l'équipe canadienne », a-t-elle déclaré. Il se réunira pour la première fois début février. Il sera composé d'éminentes personnalités mondiales engagées pour l'égalité entre les femmes et les hommes.



Journal officiel

PROSTITUTION – L’inscription à Pôle Emploi des personnes engagées dans un parcours de sortie de prostitution et bénéficiaires d’une autorisation provisoire de séjour était jusqu’à présent dérogatoire. Elle devient de plein droit avec la parution [du décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018](#) relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d’emploi et au transfert du suivi de la recherche d’emploi.

Parlement

PMA – Le [rapport d’information](#) de Jean-Louis TOURAINE fait au nom de la mission d’information sur la révision de la loi relative à la bioéthique (veilles des 19 juillet, 25 septembre, 23 octobre et 30 novembre 2018) a été déposé le 15 janvier à l’**Assemblée nationale**. La mission parlementaire sur la loi de bioéthique, dont le rôle était de préparer le débat législatif, préconise d’ouvrir la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes et aux femmes seules et de la faire rembourser par la Sécurité sociale. La mission se déclare également favorable à la levée de l’anonymat des donneurs de sperme et à l’autorisation de la PMA post-mortem (c’est-à-dire avec le sperme du père décédé ou un embryon conservé par le couple avant son décès).



ENQUÊTE – Une [proposition de résolution tendant à la création d’une commission d’enquête sur les avortements et les stérilisations forcés ayant eu lieu à La Réunion](#) a été déposée à l’**Assemblée nationale** par Jean-Hugues RATENON et plusieurs de ses collègues le 19 décembre 2018. Selon les député·es, la création d’une commission d’enquête parlementaire pour examiner les faits énoncés ci-dessus et tout élément nouveau permettrait la manifestation de la vérité.

MASTECTOMIE – Une [proposition de loi visant à fournir une information aux patientes sur la reconstruction mammaire en cas de mastectomie](#) a été déposée au **Sénat** par Catherine DEROCHE, Alain MILON, Bruno RETAILLEAU et plusieurs de leurs collègues, le 18 décembre 2018.

Haut Conseil à l’égalité

BUDGET – Dans un communiqué de presse du 11 janvier, le Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) appelle à [faire de l’égalité femmes-hommes une règle d’or des décisions budgétaires](#). Alors qu’une expérimentation est en cours afin de déployer la « budgétisation intégrant l’égalité » dans le budget de l’État, le HCE rend public ce jour son Avis en la matière, réalisé à la suite de la saisine de Marlène SCHIAPPA. À ce jour, femmes et hommes ne demeurent pas toujours égaux face aux recettes et aux dépenses publiques. Le HCE appelle à faire de l’égalité femmes-hommes un réel critère budgétaire de l’État.



International

ONU – La Présidente de l’**Assemblée générale des Nations Unies**, Maria Fernanda ESPINOSA (photo), a présenté le 15 janvier ses sept priorités pour les mois à venir lors d’une réunion informelle de cet organe dans la salle du Conseil de tutelle au siège des Nations Unies à New York. La troisième priorité est intitulée « L’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ». Maria Fernanda ESPINOSA a indiqué qu’elle organiserait un événement de haut niveau sur le thème « Femmes au pouvoir » le 12 mars prochain, en marge de la session de la Commission de la condition de la femme (CSW), qui sera consacré entre autre à la promotion du leadership des femmes. [La soixante troisième session de la Commission de la condition de la femme](#) aura lieu au siège des Nations Unies à New York du 11 au 22 mars 2019.



Agenda

Samedi 26 janvier – #NousToutes organise sa première rencontre nationale après la mobilisation du 24 novembre. « Objectif ? Se rencontrer, échanger et construire ensemble la suite du mouvement ! », indiquent les organisatrices.

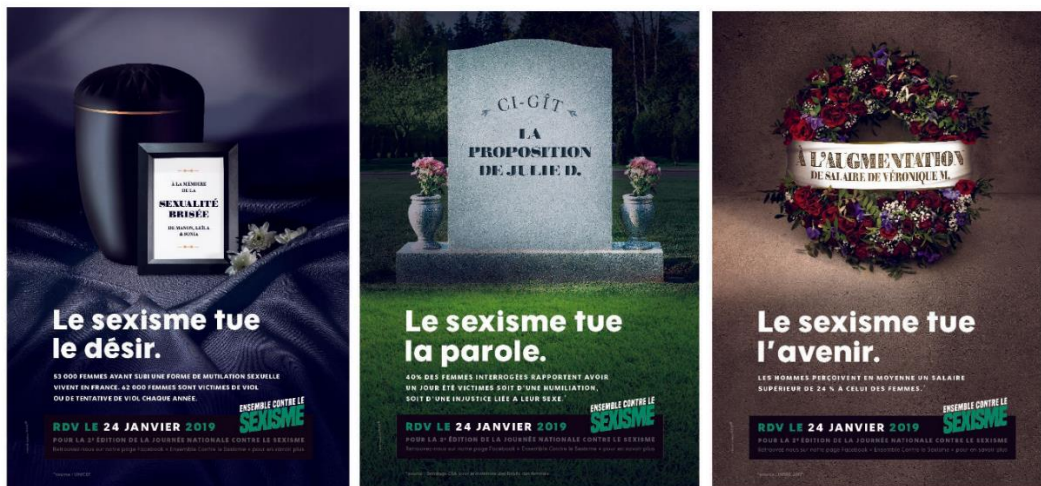
Vendredi 1^{er} février – « Comment le droit européen protège-t-il les victimes de l'exploitation sexuelle ? Quel est l'état des lieux factuel et législatif en France, en Europe et dans le monde ? Quels sont les nouveaux défis pour garantir le respect des droits des plus vulnérables et consolider l'Etat de droit ? »
Vendredi 1^{er} Février – la **Fondation Scelles** et la Cour de cassation organisent une conférence sur la protection contre la marchandisation du corps dans la jurisprudence européenne.

Lundi 4 février – **Force femmes** organise la troisième édition des Universités de Force Femmes qui se tiendront à la Maison de la Chimie (Paris VII). Grand débat, entretiens témoignages, conférences ateliers, rencontres réseau et forum se succéderont le temps d'une journée unique dédiée à l'emploi des femmes de plus de 45 ans.

Mercredi 6 février – La **Coordination française pour le Lobby européen des femmes**, le Think Tank européen Gender 5+ et l'association Citoyennes pour l'Europe organisent un colloque intitulé « Ta voix, ton vote. Toutes concernées par les défis de l'Europe ». Ce colloque se déroulera en deux tables rondes : « L'Europe et les femmes : acquis et défis » et « Quelle Europe veulent les femmes ? ».

Associations

SEXISME – Le jeudi 24 janvier prochain se tiendra la **deuxième journée nationale de lutte contre le sexisme**. Depuis début janvier, une campagne d'affichage dans le métro, certains journaux et les réseaux sociaux rappelle ce rendez-vous à l'initiative du collectif de 34 associations Ensemble contre le sexisme (veillées des 15, 30 janvier et 20 décembre 2018). Le site de l'hebdomadaire *Elle* a mis en ligne les six affiches « choc » de la campagne réalisée par l'agence *Nude*. Elles ont pour but d'interpeller « sur la nocivité du sexisme au quotidien qui impacte la liberté de parole, la confiance en soi, le talent, l'innovation, le désir et plus largement l'avenir des femmes », explique l'agence dans un communiqué. Retrouver les six affiches sur le site de Elle.



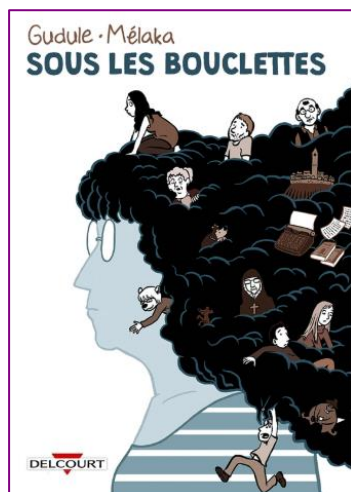
RESSOURCES – L'**Observatoire régional des violences faites aux femmes** d'Île-de-France produit, mobilise et diffuse des ressources pour décrypter et prévenir les violences faites aux femmes (études, statistiques, guides, campagnes de sensibilisation...). Ces derniers mois, de nouvelles ressources ont été produites par les collectivités territoriales d'Île-de-France, l'État et les associations membres du Centre Hubertine Auclert. Classées par thématique sur le site du Centre, ces ressources sont à la disposition de toutes et tous.

MÉDITERRANÉE – La **Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée (FFEM)** a mis en ligne un compte rendu de la [rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale des droits humains](#), le 10 décembre dernier, à l'Assemblée nationale à Paris. Elle a rassemblé des représentant.es du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, d'autres institutions publiques et des associations pour débattre sur la situation des femmes en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

ÉTUDES – L'association **Efigies**, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a réalisé une brochure pour les étudiant.es intitulée « [Faire des études féministes et de genre en France](#) ». Cette brochure recense non seulement où se trouvent les ressources (Bibliothèques, listes de diffusion, associations, revues, etc.), mais aussi les formations universitaires disponibles en France. Un regret : le SDFE et sa *Veille de l'actualité* ne sont pas mentionné-es... Heureusement, on apprend que l'outil sera enrichi au fil du temps.



BANDE DESSINÉE – Le prix **Artémisia** co-fondé en 2007 par Chantal MONTELLIER et Jeanne PUCHOL a pour objectif de mettre à l'honneur la production féminine dans la bande dessinée notamment pour la qualité de leur scénario et de leur dessin. Il a distingué une vingtaine d'albums depuis sa création. Grâce à cette mise en lumière certains titres ont été réimprimés. Comme chaque année, la proclamation des prix a eu lieu le 9 janvier, date anniversaire de la naissance de Simone de Beauvoir. Pour cette cuvée 2019, les lauréates sont Claire MALARY (Grand Prix Artémisia pour son album *Hallali* paru aux **éditions de l'œuf**), MÉLAKA (pour *Sous les Bouclettes*, **Delcourt**), Catherine MEURISSE, Hanneriina MOISSEINEN, UNA, Linnea STERTE, et Nina BUNJEVAC.



Publications

ESPACE PUBLIC – À signaler « [Le genre dans l'espace public. Quelle place pour les femmes ?](#) » sous la direction de Maud NAVARRE et Georges UBBIAL publié par **L'Harmattan**. « De nombreux obstacles apparaissent et limitent le partage équitable des lieux communs, qu'il s'agisse des places publiques, des équipements de loisir ou encore des transports individuels et collectifs », résume la maison d'édition. « Pourquoi ? Comment faciliter l'accès et le partage de l'espace public par tous et toutes ? Ce livre apporte des analyses concrètes et propose des réponses à ces questions. Il rassemble des contributions inédites de chercheurs (géographes, sociologues, etc.) et de spécialistes des questions de genre et d'urbanisme. Il prolonge de manière analytique les transformations les plus actuelles de la pensée et de l'aménagement des espaces publics ».



Revue de presse

RASOIR – Pour l’instant diffusée uniquement aux États-Unis et sur *Youtube* (plus de 25 millions de vue et une majorité de réactions négatives et de commentaires outrés), [la nouvelle campagne des rasoirs Gillette](#) « a retenu la leçon de #MeToo et invite ses utilisateurs à échanger les codes de la virilité toxique contre ceux d’une masculinité positive. Ô surprise! Le message a du mal à passer » (*Cheek* le 16 janvier). « Mais pourquoi un spot à tendance féministe provoque un tel tollé, et surtout qu’est-ce qui rend les hommes si sensibles à ces questions ? », s’est demandé *20 Minutes* qui a invité un « [un trio de choc du féminisme](#) » pour répondre à la question. « Gillette fait du #MeToo et rase les machos gratuits », s’amuse *Libération* du 16 janvier. Signalons ici que *Courrier international* du 16 janvier publie un article du *Washington Post* titré « [Les effets dévastateurs de la “masculinité traditionnelle”](#) ». « Pour la première fois de son histoire, l’Association américaine de psychologie a décidé de se pencher sur le cas des hommes et sur les effets néfastes du discours viriliste. De quoi provoquer la polémique », explique l’hebdomadaire.



CONSENTEMENT – « Qui s’intéresse au bonheur sexuel des femmes ? », se demande Marcela IACUB dans sa chronique de *Libération* du 19 janvier. « La question de la jouissance féminine a été éclipsée par celle du consentement, devenu le corollaire de l’émancipation des femmes », estime-t-elle. « Le fait que la sexualité soit consentie n’est pas suffisant pour garantir le bien être sexuel des femmes ».

PRIX – Sara GARCIA GROSS, membre du groupement citoyen pour la dépénalisation de l’avortement, les droits sexuels et reproductifs au Salvador a reçu, le 9 janvier dernier, le Prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes 2019. [Le magazine en ligne 50/50 a mis en ligne son discours](#), « très beau et émouvant (...), imprégné d’une forte sororité ».



ESPAGNE – « En Espagne, les droits des femmes (sont) dans le viseur de l’extrême droite », indique *l’Agence France Presse* le 10 janvier. Selon *l’AFP*, « menacées par la montée de l’extrême droite, les féministes montent au créneau pour tenter de conserver leurs droits » (veille du 9 janvier). Le même jour *Libération* souligne que Nathalie LOISEAU, la ministre en charge de l’Europe, met en garde la droite espagnole, dont Ciudadanos, parti allié des macronistes, contre tout « compromis » avec Vox, au discours xénophobe et antiféministe.

MUSIQUE – « [Si elle joue autant, c’est parce qu’elle est méga bonnasse derrière sa contrebasse](#) ». Le site de *Elle* signale le dernier né des sites s’attaquant au sexisme : « Paye ta note » qui dénonce les remarques super lourdes et les comportements misogynes dans l’univers de la musique. Selon *Elle*, « les témoignages de ces musiciennes sont tout simplement effarants : il était temps de briser le silence ». [Retrouver le site Paye ta note.](#)



PAYE TA NOTE

le sexisme ordinaire dans le monde de la musique